



**Entente Européenne d'Aviculture et de Cuniculture**



Europäischer Verband für Geflügel-, Tauben-, Vogel-, Kaninchen- und Caviazucht

European Association of Poultry, Pigeon, Bird, Rabbit and Cavia Breeders

Association Européenne pour l'Élevage de Volailles, de Pigeons, d'Oiseaux, de Lapins et de Cavia

# Règlement européen pour les tournois de Kanin Hop

**„La liberté du lapin n'est pas de faire  
ce qu'il veut  
mais de ne pas devoir faire  
ce qu'il ne veut pas“**

## Chapitre 1

### Contact avec le lapin:

1. Le bien-être du lapin est à tout moment prioritaire. En aucun instant le lapin ne doit être négligé. Il faut laisser la liberté à l'animal d'effectuer des sauts ou pas ; ce que l'accompagnateur doit respecter. Le lapin ne doit jamais être soulevé au dos ou à la nuque.
2. Le lapin doit pouvoir se déplacer sur le circuit et franchir les obstacles selon son propre choix. Il est seulement permis de le faire avancer avec les mains. L'utilisation des pieds n'est pas admise.
3. Le lapin ne peut être tiré ni soulevé à la laisse entre et sur les obstacles. La laisse ne doit pas servir de fouet. Elle ne doit jamais être tendue. Il est interdit de stresser le lapin en tapant du pied ou en ayant un comportement bruyant.
4. Le lapin et son accompagnateur forment une équipe. C'est la raison pour laquelle il n'est pas permis de changer d'accompagnateur lors de concours qui comprennent plusieurs tournois.
5. Le lapin doit être âgé de 6 mois au minimum pour participer à des tournois officiels et 10 mois au minimum si les tournois exigent des sauts en hauteur ou en longueur.
6. Seuls les lapins avec registre peuvent participer à des tournois officiels. Le registre permet d'identifier formellement le lapin.
7. Toutes les races et tous les croisements sont admis aux tournois. Aucun certificat d'origine n'est demandé.
8. Les lapins doivent être en bonne santé pour participer à des tournois, des présentations ou entraînements en commun. Les lapines portantes ou allaitantes sont exclues. En cas de doute, une exclusion éventuelle est de la compétence de l'arbitre ou de la direction du tournoi.
9. Il y a un contrôle sanitaire avant le début de la manifestation. L'arbitre ou la direction du tournoi ont le droit de demander une attestation médicale s'ils la jugent nécessaire pour la sécurité et la protection des lapins.

10. Les lapins doivent toujours être tenus en laisse pendant les tournois.
11. Seul le harnais est autorisé. Un collier sans poitrail n'est pas permis. Si le harnais est partiellement ou totalement desserré pendant le parcours et gêne le lapin, il faut le remettre en place. Le chronomètre n'est pas arrêté et la reprise du parcours a lieu à l'endroit où l'incident s'est produit.
12. La laisse doit être fixée au harnais. Elle ne doit pas gêner le lapin lorsqu'il franchit les obstacles. La laisse ne doit pas être très tendue lors des sauts, indépendamment de la longueur de la laisse.
13. Lors des sauts la main de l'accompagnateur est au-dessus du lapin et tient la laisse détendue.
14. La laisse doit avoir une longueur de 2 mètres au minimum.

## Chapitre 2

### Comportement des participants:

1. Les participants doivent avoir un bon esprit sportif et une attitude correcte envers les organisateurs et les autres participants. Ils doivent accepter les décisions des arbitres.
2. Les participants aux tournois doivent avoir au moins 7 ans. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
3. L'arbitre ou la direction du tournoi peuvent exclure un participant s'il a eu une attitude fortement distraite envers le lapin. Les cas sévères et récurrents sont annoncés à la fédération du pays respectif de Kanin Hop qui décidera de donner suite ou non.
4. Après un avertissement le participant est disqualifié si les fonctionnaires ou le public lui viennent en aide. Si c'est un autre participant qui aide, celui-ci sera également disqualifié après un avertissement.
5. Le participant ne peut se rendre sur le circuit ou le parcours avec obstacles que si l'arbitre l'a autorisé explicitement.

6. Les participants sont exclus du départ s'ils ne sont pas au départ dans les 60 secondes dès appel sans raison valable ou annonce préalable.

7. Tous les participants doivent être membres de la fédération officielle de Kanin Hop de leur pays respectif.

## Chapitre 3

### Tournois et appréciations:

1. Le temps limite recommandé est de 2 minutes. Il peut être augmenté à 3 minutes pour le parcours avec obstacles. La compétence incombe à la direction du tournoi ou aux arbitres.

2. Il peut être décidé que le dépassement du temps limite fixé équivaut à des erreurs supplémentaires. L'annonce doit être faite au début du tournoi si le temps limite convenu n'est pas de 2 minutes.

3. A fautes égales c'est le lapin, qui a mis le moins de temps pour parcourir le circuit, qui gagnera. En cas de fautes égales et à temps égal, il y aura une belle.

4. Le fait de faire tomber les parties latérales ou cloisonnantes des obstacles équivaut également à une faute.

5. Les points suivants comptent comme 1 faute:

Le fait de faire tomber l'obstacle (par le lapin ou l'accompagnateur).
Sauter de travers l'obstacle et de ce fait éviter les parties latérales.
Le lapin est soulevé par-dessus un obstacle non planifié.
3 corrections équivalent à une faute.
Chaque période de 15 secondes entamée représente une faute.
L'accompagnateur lâche la laisse et le lapin franchit l'obstacle.

6. Un avertissement, qui peut mener à une disqualification, est donné pour les points suivants:

Maniement inadéquat du lapin.
Laisse mal tenue qui empêche le lapin de sauter.
Le lapin est soulevé à l'aide de la laisse.
L'accompagnateur franchit lui-même l'obstacle.
L'accompagnateur et le lapin se trouvent sur le parcours avant l'appel au départ.
L'accompagnateur n'apparaît pas à temps au départ.

7. Les points suivants mènent à la disqualification dans la discipline respective:

Dépassement du temps limite supérieure.
Le lapin n'a pas envie du tout de sauter après un deuxième essai.
Se déplacer dans le sens inverse sur le parcours avec saut d'un obstacle.
Le lapin a quitté l'enceinte du parcours.
Attitude inattentive envers le lapin.
Malgré avertissement l'accompagnateur n'apparaît pas à temps au départ.

8. Les points suivants sont considérés comme corrections:

Remettre le lapin devant l'obstacle.
Toucher le lapin pour le faire avancer.
Toucher avec la main pour éviter qu'il quitte le parcours.
Corriger la direction sur le parcours.

9. Systèmes d'appréciation possibles:

1 parcours: Fautes et temps sont déterminants.
1 parcours et finale: Les lapins avec le plus petit nombre de fautes arrivent en finale.
1 parcours et finale: Un nombre restreint de participants arrive en finale. Les critères sont connus préalablement.
2 parcours et finale: Un nombre restreint de participants arrive en finale. Les critères sont connus préalablement.

10. Les méthodes suivantes sont appliquées pour l'appréciation:

Fautes et temps sont comptabilisés ensemble.
Les fautes sont comptabilisées et seul le temps du dernier parcours/de la finale est décisif pour le résultat.
La finale seule compte et les résultats du ou des parcours antérieurs ne sont pas pris en considération.

11. La méthode d'appréciation doit être communiquée avant le départ.

12. Les plaintes au sujet des décisions de l'arbitre sont à adresser directement après la fin du parcours à l'arbitre. La dernière possibilité de recours est à la fin de la catégorie correspondante directement à la direction du tournoi.

## Chapitre 4

### Attribution des catégories:

#### 1. Parcours rectiligne avec obstacles:

Catégorie élite:        au minimum 12 obstacles  
                               au minimum 220 cm de distance entre les obstacles  
                               hauteur 50 cm  
                               au minimum 4 sauts en longueur de maximum 70 cm  
                               le brook est obligatoire

Catégorie lourde : au minimum 10 obstacles  
                               au minimum 200 cm de distance entre les obstacles  
                               hauteur 40 cm  
                               au minimum 3 sauts en longueur de maximum 55 cm  
                               le brook est obligatoire

Catégorie moyenne: au minimum 10 obstacles  
au minimum 200 cm de distance entre les obstacles  
hauteur 35 cm  
au minimum 2 sauts en longueur de maximum 40 cm  
le brook est obligatoire

Catégorie légère: au minimum 8 obstacles  
au minimum 180 cm de distance entre les obstacles  
hauteur 25 cm  
1 saut en longueur de maximum 25 cm

## **2. Parcours avec obstacles :**

Catégorie élite : au minimum 16 obstacles  
hauteur 50 cm  
au minimum 4 sauts en longueur de maximum 70 cm  
le brook est obligatoire

Catégorie lourde: au minimum 14 obstacles  
hauteur 40 cm  
au minimum 3 sauts en longueur de maximum 55 cm  
le brook est obligatoire

Catégorie moyenne : au minimum 12 obstacles  
hauteur 35 cm  
au minimum 2 sauts en longueur de maximum 40 cm  
le brook est obligatoire

Catégorie légère: au minimum 10 obstacles  
hauteur 25 cm  
1 saut en longueur de maximum 25 cm

La distance entre les obstacles pour le parcours avec obstacles doit être au moins aussi grande que la distance minimale exigée pour le parcours rectiligne avec obstacles.

## Chapitre 5

### Saut en hauteur:

1. La hauteur de départ s'élève à 40 cm. Elle doit être indiquée à l'annonce du tournoi. La durée est de 2 minutes par saut et débute au signal de l'arbitre et prend fin à l'atterrissage du lapin.
2. Le lapin a droit à 3 essais avant de passer à la hauteur suivante ou d'être éliminé du concours. Ces 3 essais doivent être effectués l'un après l'autre. L'obstacle peut être franchi des deux côtés.
3. Si l'accompagnateur fait tomber la barre après que le lapin a atterri sur les quatre pattes, la hauteur doit être considérée comme franchie.
4. Si le lapin est gêné par l'accompagnateur pendant le saut, l'essai compte.
5. Si le lapin est dans la zone d'un mètre et la quitte sans effectuer le saut, l'essai compte.
6. L'essai compte si le lapin passe ou saute à côté de l'obstacle.
7. Il est possible de renoncer à une hauteur au milieu du concours. Cela doit être annoncé à l'arbitre.
8. En cas de record national de hauteur, 5 essais sont permis.
9. Le lapin doit être âgé au moins de 10 mois pour participer à des tournois de saut en hauteur.

### Saut en longueur:

1. La longueur de départ est fixée à 40 cm et doit être annoncée à l'annonce du tournoi.
2. 10 cm sont ajoutés à chaque saut et 5 cm après 150 cm.
3. La durée est de 2 minutes par longueur et débute au signal de l'arbitre et prend fin à la réception du saut.



4. Pour chaque longueur le lapin a droit à 3 essais consécutifs si nécessaires avant de passer à la longueur suivante ou d'être éliminé du tournoi.
5. Si l'accompagnateur fait tomber la barre après que le lapin a atterri sur les quatre pattes, le saut doit être considéré comme réussi.
6. Si le lapin est gêné par l'accompagnateur pendant le saut, l'essai compte.
7. Si le lapin est dans la zone d'un mètre et la quitte sans effectuer le saut, l'essai compte.
8. L'essai compte si le lapin passe ou saute à côté de l'obstacle.
9. Il est possible de débiter le concours à une longueur suivante comme il est possible de renoncer à une longueur au milieu du concours. Cela doit être annoncé à l'arbitre.
10. En cas de record national de longueur, 5 essais sont permis.
11. Le lapin doit être âgé au moins de 10 mois pour participer à des tournois de saut en longueur.

## Chapitre 6

### Pistes:

1. Il faut délimiter les pistes de manière à offrir suffisamment de place des deux côtés aux participants.
2. La largeur minimale est de 3 mètres pour les pistes rectilignes.
3. La distance doit être d'au moins 2m30 de la ligne du départ ou d'arrivée.
4. Si la piste est sur herbe, celle-ci doit être fauchée court et il ne doit pas avoir de trous.

5. Si le concours a lieu sur sol dur ou dans un immeuble, il faut avoir recours à un tapis.
6. La largeur du tapis doit être d'au moins 1 mètre sur la piste rectiligne.
7. Les décorations sur les pistes ou près des obstacles ne doivent pas gêner les participants pendant le concours. Le fait de renverser une décoration n'est pas considéré comme une faute.
8. Il faut un obstacle au départ et à l'arrivée mais ils ne comptent pas comme obstacles.
9. Les autres lapins n'ont pas le droit d'être sur la piste et devraient être éloignés de l'enceinte du tournoi.
10. Pour la piste d'échauffement il faut au moins 3 obstacles d'entraînement.
11. La piste d'échauffement devrait être proche de la piste du tournoi mais assez éloignée l'une de l'autre pour ne pas déranger les participants.
12. A tous les tournois les participants doivent se rendre sur la piste d'échauffement selon l'ordre des départs.
13. Le brook doit être visible dans sa totalité. Si tel n'est pas le cas, il faut un arbitre supplémentaire pour le contrôle du brook.
14. La distance entre les obstacles sur la piste rectiligne doit être la même partout.
15. Le parcours doit être aménagé de manière à garantir la fluidité.
16. Le parcours doit être logique et compréhensible pour le lapin et l'accompagnateur. Les obstacles doivent être bien visibles.
17. Chaque obstacle ne peut être franchi qu'une seule fois dans un parcours.

## 18. Longueurs des pistes rectilignes:

Catégorie légère :	au moins 23 m
Catégorie moyenne :	au moins 32 m
Catégorie lourde :	au moins 37 m
Catégorie élite :	au moins 40 m

## 19. Formes des pistes rectilignes:



La piste rectiligne est la solution optimale pour les tournois de Kanin Hop



Les formes en L ou en U sont les seules alternatives pour la piste rectiligne aux tournois de Kanin Hop

## Chapitre 7

### Obstacles :

#### 1. Il faut mesurer les obstacles de la façon suivante:

Hauteur :	Distance entre le sol et le point culminant de la barre la plus haute
Longueur/distance:	Distance entre le bord antérieur de la première barre et le bord postérieur de la dernière barre
Largeur:	Distance la plus courte entre les bords internes des pièces latérales

2. Les obstacles de départ de d'arrivée doivent être munis de pièces latérales et avoir une hauteur de 10 cm au maximum.
3. La largeur minimale pour les obstacles sur la piste est de 40 cm.
4. L'aménagement des obstacles doit être tel que le lapin comprend facilement comment il doit les franchir.
5. Les obstacles doivent être aménagés de manière à ce qu'il n'y ait pas de risque de blessure.
6. Les barres doivent être posées de façon à ce qu'elles tombent facilement mais que les vibrations seules des pas de l'accompagnateur ne les fassent pas tomber.
7. Lors que les barres ont été touchées, elles doivent pouvoir tomber des deux côtés. Il est interdit de fixer solidement les barres.
8. Dans un parcours à obstacles la distance entre les barres ne doit pas excéder les 8 cm.
9. Les obstacles doivent avoir des pièces latérales qui doivent dépasser d'au moins 5 cm la partie supérieure de la barre la plus haute.
10. Les pièces latérales des obstacles doivent être placées de façon à permettre aux barres de tomber sans encombre. Si le sol n'est pas plat, les pièces latérales peuvent être fixées.
11. Si les barres sont de couleurs différentes, il faut que la barre la plus haute soit toujours de la même couleur.

## **Chapitre 8**

### **Arbitres:**

1. Les arbitres doivent être membres d'une fédération de Kanin Hop d'un pays. Ils doivent avoir au moins 18 ans.

2. Les arbitres ont les connaissances de base du règlement européen de Kanin Hop. Ils doivent avoir suivi un cours pour arbitres de la fédération du pays correspondant.
3. La reconnaissance de la piste avant le tournoi est indispensable.
4. 2 arbitres doivent toujours être engagés dans chaque catégorie.
5. La présence permanente d'un arbitre près de la piste d'échauffement doit être assurée.

### **Chronométrage :**

1. Lors du chronométrage manuel, le temps de départ débute lorsque le lapin saute l'obstacle de départ et s'arrête lorsque le lapin saute l'obstacle d'arrivée.
2. Lors du chronométrage électronique, le temps entre les barrières électroniques du départ et de l'arrivée compte.
3. Lors du chronométrage électronique, il faut également mesurer le temps manuellement. en plus.
4. Il faut utiliser deux chronomètres. Le premier pour mesurer de temps officiel et l'autre comme outil de mesure de temps de contrôle.
5. Les chronomètres ne doivent pas être remis à zéro avant que l'arbitre ait donné son accord.
6. Les personnes qui mesurent le temps ne peuvent être remplacées pendant le concours en cours.

## **Chapitre 9**

### **Prescriptions transitoires et finales:**

Il faut l'accord du responsable du Kanin Hop européen pour modifier ce règlement.

Il faut l'accord de la majorité relative des pays qui organisent des tournois de Kanin Hop.

Ce règlement a été approuvé à la journée de l'entente européenne (EE) à Sarajevo, le 29 mai 2014 et entre immédiatement en vigueur.

### **Responsable de Kanin Hop Entente Européenne:**

Jules Schweizer

### **Président de la division lapins Entente Européenne:**

Erwin Leowsky

CH - Küssnacht am Rigi, 29 mai 2014/js